PROJET ÎLOT ROSEMONT





8 février 2021

Chers voisins,

Nous sommes dans une phase importante des travaux : la construction des étages de la 11^e résidence ENHARMONIE et du futur centre administratif de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Les défis actuels : le bruit et le béton

L'entrepreneur nous informe qu'il y aura plusieurs périodes de bruit en soirée jusqu'à la fin de 2021. La prochaine période est prévue le mardi, 9 février 2021. La fréquence sera d'environ une fois toutes les 2 semaines.

Pourquoi du bruit?

Pour construire chaque étage du bâtiment, l'entrepreneur doit couler du béton pendant 5 à 8 heures, attendre que le béton durcisse, puis le polir. Il faut compter de 5 à 6 heures pour que le béton soit suffisamment dur pour supporter le poids de la machine de polissage, mais pas trop dur pour pouvoir le polir. Le polissage prend environ 6 heures. En tout, pour chaque étage, il y a 3 étapes de coulage. L'opération dure entre 15 et 18 heures. Malheureusement, elle ne peut être arrêtée.

Nous croyons que le bruit devrait être moins dérangeant dès que l'entrepreneur travaillera sur le 5^e étage. Il bétonne actuellement le 4^e étage. En tout, l'immeuble compte 10 étages.

Que fait l'entrepreneur pour réduire le bruit?

- Il commence les coulées de béton à 7 h, ce que permet le règlement municipal.
- Il a mis en place un horaire de travail qui respecte le plus possible le calme du quartier.
- Il a modifié l'éclairage du chantier, mais il doit en conserver pour assurer la sécurité des travailleurs.

Surveillez nos prochaines communications pour tout savoir sur l'état d'avancement du chantier.





VOTRE PERSONNE-RESSOURCE POUR LES TRAVAUX

Pour toute question concernant les travaux majeurs, communiquez avec Marie-Eve Leblanc, chargée de communication à l'OMHM, en composant le 514 868-5000, poste 26346.

Travaux financés en partie par :







omhm.qc.ca

residencesenharmonie.qc.ca